## Étudiants étrangers

La personne ne possédant pas la carte de résidence permanente ou leur citoyenneté canadienne ne peuvent bénéficier de la gratuité scolaire à l'exception des citoyens français.

### Étape 1 : Préparation du dossier complet

Avant de compléter une demande d'admission, il est important de vérifier l'obtention des préalables exigés. Si vous ne détenez pas l'évaluation comparative de vos études (délivré par le ministère de l'Immigration, diversité et inclusion du Québec), vous devez détenir tous vos diplômes ainsi que vos relevés de notes.

#### Étape 2 : Demande d'admission

Programmes ouverts aux étudiants étrangers

Secteur de Baie-Comeau

Programmes	Coût	Inscription et volumes	Coût Total
Coiffure	11 800\$	2 167 \$	13 967 \$
Comptabilité	9 602 \$	1 937 \$	11 539 \$
Cuisine	12 722 \$	812 \$	13 534 \$
Électricité	16 380 \$	976\$	17 356 \$
Électromécanique de systèmes automatisés	16 337 \$	842 \$	17 179 \$
Mécanique automobile	15 394 \$	905 \$	16 299 \$
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	15 010 \$	810 \$	15 820 \$
Opération d'équipements de production	7 154 \$	545 \$	7 699 \$
Santé, assistance et soins infirmiers	28 858 \$	659 \$	29 517 \$
Secrétariat	10 683 \$	1 983 \$	12 666 \$

#### Secteur de Forestville

Programmes	Coût	Inscription et volumes	Coût Total
Abattage et façonnage des bois	29 940 \$	200 \$	30 140 \$
Aménagement de la forêt	17 847 \$		
Assistance à la personne à domicile	8 911 \$	435 \$	9 346 \$
Assistance à la personne en établissement de santé	10 556 \$	435 \$	10 991 \$
Comptabilité	9 602 \$	1 937 \$	11 539 \$
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	22 613 \$	200 \$	22 813 \$
Entretien général d'immeubles	6 934 \$		
Forage au diamant	13 329 \$	400 \$	13 729 \$
Lancement d'une entreprise	3 212 \$	200 \$	3 412 \$
Secrétariat	10 683 \$	1 983 \$	12 666 \$

- \* Veuillez prendre note que les montants ci-haut n'incluent pas le matériel ainsi que les reprises de modules.
- \* Ces prix sont sujets à changement sans préavis.
- \* Le paiement se fait en un versement avant le début du programme.

Vous pouvez faire votre demande d'admission en ligne. InforouteFPT : www.inforoute.fpt.org

#### Étape 3 : Demande d'admission

Veuillez faire parvenir les documents suivants, par courriel, à l'adresse suivante :

Pour secteur Baie-Comeau : <a href="mailto:stephanie.simard-guay@csestuaire.qc.ca">stephanie.simard-guay@csestuaire.qc.ca</a>

Pour secteur Forestville : <u>brigitte.bouchard@csestuaire.qc.ca</u>

- Formulaire de demande d'admission
- Relevés de notes et diplômes et/ou évaluation comparative des études effectuées hors du Québec
- Copie du certificat de naissance ou acte de naissance
- Copie du passeport

- Preuve de réussite d'un examen de français reconnu
  - Test de français international (TFI)
  - Test d'évaluation du français (TEF)
  - Test de compétence de français (TCF)
  - Diplôme d'études en langue française (DELF) ou diplôme approfondi de la langue française (DALF)

Si vous répondez aux conditions d'admission, vous recevrez par courriel ou par la poste une confirmation d'admission conditionnelle.

#### Étape 4 : Obtention du CAQ (certificat d'acceptation du Québec)

Vous devez faire une demande de certificat d'acceptation du Québec qui doit être valide pour toute la durée de votre formation. Voici un lien pour vous aider dans votre procédure. <a href="https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/obtenir-autorisations/certificat-acceptation/index.html">https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/obtenir-autorisations/certificat-acceptation/index.html</a>

# Étape 5 : Obtention du permis d'études (Canada) et du permis de travail pour effectuer des stages.

Le permis d'étude doit être valide tout au long de votre formation. Dans chaque programme vous devez effectuer un stage en milieu de travail. <a href="https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/obtenir-autorisations/permis-etudes.html">https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/obtenir-autorisations/permis-etudes.html</a>

#### Étape 6 : Obtention d'une assurance

En vertu de la Loi sur l'assurance maladie, tout étudiant étranger doit être titulaire d'une assurance valide au Québec pour la durée de votre formation.

http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/immigrants-travailleurs-etudiants-etrangers/assurance-maladie/Pages/admissiblite.aspx

#### Étape 7 : Documents à fournir lors de votre inscription

- Un certificat d'acceptation du Québec (CAQ)
- Un permis d'études
- Un permis de travail-stage
- Une preuve d'assurance
- Une preuve de résidence
- Les originaux des documents demandés lors de votre admission

<sup>\*</sup>Les originaux vous seront remis lors de l'inscription.